



Fiche du registre des personnes exerçant la prostitution

Personne responsable de l'établissement

Nom

Prénom

Données concernant la personne exerçant la prostitution

Sexe

masculin

féminin

Nom

Prénom

Pseudonyme

Date de naissance

Lieu de naissance

Lieu d'origine / Nationalité

Procédure d'annonce

Permis de séjour

Début de l'activité

Fin de l'activité

Annexes (veuillez les agraffer au présent formulaire)

- une copie en couleurs du document de voyage
- une copie du permis de séjour

Données concernant l'établissement

Prestations de l'établissement (qu'offre l'établissement aux personnes exerçant la prostitution?)

Indemnisation (quelles sont les prestations versées par les personnes exerçant la prostitution pour le loyer, la lessive, le nettoyage, etc.?)

Loyer en fr.

par jour

par semaine

par mois

Autres prestations

La fiche doit être conservée pendant deux ans après la fin de l'activité. En cas de dissolution de l'établissement, toutes les fiches datant de moins de deux ans doivent être remises à la police du commerce ou à la police locale.

Date / Lieu

Signature de la personne responsable de l'établissement

(Art. 10 LEP, art. 5 OEP)

(Note de confidentialité: ce document ne doit pas être consulté par des personnes non autorisées.)